L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 10 JUILLET 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 10 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain dans le Troisième District, au faubourg Marigny, dans l'île et borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Remparts et Bourgogne.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—vente de trois propriétés de grande valeur dans le Troisième District. Aussi, à 5 heures P. M., à la tête du Vieux Bassin, le schooner "Rothaug."

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—Deux petites propriétés au faubourg Franklin.

Par B. M. & B. J. Montgomery, au No 70 de la rue Baronne, près Gravier — vaches laitières, avec deux veaux.

Affaires locales.

Nous avons écrit bien souvent qu'un moment viendrait où non seulement nous ne pourrions plus faire face au service de notre dette municipale, mais encore au service d'entretien et d'administration de la cité. Pendant bien longtemps on n'a pas fait cas de nos avis; on avait pour remédier aux difficultés croissantes de la situation et aux inégalités du budget la planche à l'aide de laquelle on rejetait sur l'avenir toutes les charges qui s'amoncelaient de jour en jour et qui ont fini par créer un capital consolidé d'un poids véritablement écrasant eu égard aux ressources dont nous disposons aujourd'hui. Ce poids est évidemment en disproportion avec nos forces et chacun cherche le moyen de le secouer au plus vite afin de pouvoir respirer et de vivre. Mais c'est là le plus difficile. Avec les bills de conversion, et tant que ces bills de conversion ont été possibles, on dépensait beaucoup sans payer et nos richesses paraissaient intarissables, bien que les hommes sensés ne doutassent pas qu'elles fussent déjà épuisées depuis longtemps. Nous marchions vers un précipice qui se rapprochait d'autant plus vite que notre aveuglement était comme volontaire et que le vertige dont nous étions frappés était plus grand.

Aujourd'hui la chbute est faite et du précipice nous touchons le fond. La planche qui nous servait de passage naguères a croulé sous nos pieds et nous sommes en plein dans le gouffre de la banqueroute. L'amendement constitutionnel a au moins cela de bon qu'il nous force à revenir sur nous même et à chercher quelque part la porte des économies et des réformes. Sans cet amendement nous aurions très certainement continué le système des émissions de papier pour couvrir nos extravagances, et il fut arrivé inévitablement que le service unique de la dette eut absorbé tous nos revenus sans nous laisser un cent pour les frais d'administration et d'entretien de la ville. Alors, la communauté se fut divisée en trois catégories de gens, les rongeurs, les exécuteurs et les contribuables ou les victimes.

Mai il y a fin à tout, même au mal, et le moyen de renaître nous est fourni par ceux mêmes qui nous avaient donné la mort. Nous ne pouvons plus rien ajouter à nos dettes; nous ne pouvons plus les payer par des dettes nouvelles; il faut les compter pour ce qu'elles valent et elles ne valent qu'autant que nous avons encore le moyen de les payer. Si ce moyen nous manque, elles n'ont aucune valeur.

En ce sens, elles ne valent pas grand chose, car il ne nous reste presque rien. On propose en conséquence de suspendre le payement de l'intérêt pour consacrer ce qui peut être encore réalisable à l'entretien forcé de l'ordre public. L'ordre public passe avant tout; c'est l'existence. Le gouvernement local est insolvable; mais il a des administrés, et pour ces administrés, il faut favoriser le mouvement des affaires. Un marchand en banqueroute n'est pas condamné à mourir de faim avec sa famille; on l'aide au contraire à se relever et, dans ce but, on lui fait diverses propositions avantageuses à la condition qu'il usera d'une rigoureuse économie et qu'il réduira toutes ses dépenses à la plus extrême limite. S'il fait cela, on le laisse tranquille.

Le gouvernement de la ville doit faire ainsi. L'existence et l'ordre public avant tout. Ils seront assurés par l'économie et une grande diminution de frais dans l'administration locale. Si dans la machine municipale il y a des rouages qui coûtent trop, sans être indispensables, il faut les supprimer et, certes, ces rouages dispendieux ne manquent pas. Le moment est venu de les apprécier non par ce qu'ils produisent mais par ce qu'ils exigent, et si ce qu'ils exigent excède les facultés financières de la cité, eh bien! il faut en faire le sacrifice et attendre pour les remettre en activité des temps plus favorables.

Nous sommes en banqueroute, cela est certain, et nous y sommes depuis le 1er janvier 1875; le 1er juillet confirme le 1er janvier et le 1er janvier 1876 confirmera les deux premières dates, car ce n'est pas en six mois que notre ancienne fortune pourra renaître, ni même en dix ans. Subvenir à ses propres frais avec un intérêt de dettes des plus modiques, c'est tout ce que la Nile-Orléans peut faire.

A notre avis, les administrateurs de ville n'ont pas à s'inquiéter de leur responsabilité. Les dettes n'ont pas été constituées par eux; elles viennent de leurs devanciers; ils ne sont pas obligés d'y faire face parceque'ils n'en ont pas le moyen. Mais ils sont obligés de veiller à l'ordre public, de même qu'un négociant insolvable est admis à conserver le moyen d'acheter du pain pour sa famille. Le droit de vie passe avant le droit du créancier. Mais dans une position pareille, il ne faut pas avoir de préférence et penser à payer les uns quand on ne peut pas payer les autres, exception faite toutefois pour de certaines dettes légitimées par les titres, sanctionnées par le temps et devenues par leur respectabilité le patrimoine même de ceux qui les possèdent. A ce propos, il serait fort heureux que l'opposition faite contre la ferme des quais triomphât, car ce système de ferme, evidemment octroyé dans l'intérêt d'une classe de créanciers ayant moins de droits que les autres à la faveur de la ville, engage sérieusement la responsabilité des administrateurs. Ils comprendront mieux ce que nous disons quand se plaidera le procès des anciens bons consolidés.

En pareilles circonstances, beaucoup de gens ont des plans de réforme à proposer et chacun incline pour celui qui paraît être le plus en harmonie avec ses intérêts personnels. Quant à nous, qui voulons être strictement justes, nous persisterons dans celui que nous n'avons cessé de faire valoir dès le principe, et qui consiste à réduire fortement les dettes capitalisées depuis 1868 inclusivement et à réduire aussi l'intérêt de ces dettes. Nous abandonnerions le plan de loterie qui évidemment ne peut convenir qu'aux porteurs de titres véreux, et qui détruit la valeur des titres les plus respectables, et nous proposerions à la session de la Législature prochaine une combinaison équitable, fondée sur le mérite et la valeur des diverses obligations. Nous présenterions, en outre, un plan de réformes énergiques ainsi qu'une charte nouvelle où le pouvoir administratif serait confié à de grands contribuables, retirés des affaires, et qui l'exoneraient d'une manière gratuite. Il a paru dans le *N. O. Bulletin* une communication qui suggère à l'égard de la dette et de la charte des mesures très sages et fort semblables aux nôtres. Nous ne doutons pas que l'application de ces mesures ne contribuât fortement à relever la Nile-Orléans de ses ruines.

En attendant, nous conseillons aux administrateurs de ville de ne pas disposer des warrants comme ils ont disposé des revenus du port. La responsabilité qu'ils ont encourue est assez grande déjà; qu'ils ne l'aggravent pas!

L'ÉLECTION DE LA GUADELOUPE.—Voici le résultat de l'élection qui a eu lieu le 6 juin dans cette colonie française:

Inscrits, 30,020.—Votants, 4,027.
M. Lacascade, 3,191 voix.
M. Lauriol, de Nantes, 716 voix.

Aucun des candidats n'ayant obtenu un nombre de voix suffisant, un second tour de scrutin aura lieu le 4 juillet prochain.

Souscription

AU PROFIT DES INONDÉS DU MIDI DE LA FRANCE.

Le président du comité a reçu de M. A. Livain, ex-première flute de l'Opéra, actuellement à Mobile, l'offre de ses services pour le concert projeté, dans le cas où ce concert n'aurait lieu qu'après l'expiration de l'engagement qui retiendra M. Livain à Mobile encore trois semaines.

Nous publions dans une autre colonne, de nouvelles listes de souscription qui portent le total encaissé à la date d'hier, à $2,562 45. Un grand nombre de listes ne sont pas encore rentrées. Nous publierons demain celles qui seraient présentées au trésorier avant midi.

Hier, le télégraphe annonçait le débordement de deux petites rivières près de Lisieux; aujourd'hui il nous informe qu'on redoute des inondations dans les vallées de la Seine, de la Marne et de la Saône. Il paraît qu'il y a eu des pluies extraordinaires en France et il est à craindre qu'elles n'aient nui aux récoltes.

Nous espérons pouvoir donner demain des détails sur la grande calamité du 23 juin.

L'élan est donné à San Francisco en faveur des inondés. Voici ce que nous lisons dans le *Courrier* de cette ville:

Le télégraphe nous apporte la nouvelle d'une horrible calamité qui plonge dans la désolation un grand nombre de nos départements du midi. . . .

Aussitôt qu'ils ont eu connaissance de l'étendue du désastre, le président de la République et le chef du cabinet ont quitté Paris pour se rendre dans les départements inondés, et le conseil municipal de Paris, avec une spontanéité qui l'honore, a voté un premier secours de 200,000 fr. pour les inondés. Il est à présumer que l'exemple de Paris sera suivi non-seulement en France, mais à l'étranger, partout où il y a des Français. Il va sans dire que la Californie ne fera pas exception. Déjà on en parlait beaucoup dans les cercles français, et plusieurs de nos compatriotes, à la tête desquels se trouvait M. Raphaël Weill, songeaient à organiser une souscription. Mais ces messieurs ayant appris que M. le consul-général avait eu la même pensée, ont renoncé à leur projet, jugeant avec raison que c'était au représentant légal de la France qu'il appartenait plus qu'à tout autre de prendre l'initiative en pareille circonstance.

M. le consul-général a adressé aux anciens membres du comité de la souscription nationale, l'avis de convocation suivant:

"San Francisco, le 24 juin 1875.

"Monsieur,—Comme moi, vous êtes profondément ému des calamités qui affligent une des plus belles régions de notre cher pays et vous vous proposez de venir en aide à toutes les familles que le désastre de l'inondation a frappées; aussi, ai-je pensé à vous demander de vouloir bien venir vous entendre avec moi sur les mesures à prendre dans le plus bref délai pour organiser une souscription.

"J'ai, en conséquence, l'honneur de vous convoquer à une réunion qui aura lieu, dans ce but, à mon consulat, lundi 28, à une heure précise.

"Veuillez agréer, etc.

"EDMOND BREUIL."

LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET VICKSBURG.

On sait que le service postal entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg est interrompu depuis quelque temps. Tous les points intermédiaires qui étaient desservis par les paquebots de la malle-poste ne reçoivent maintenant ni lettres ni journaux de la Nouvelle-Orléans, et le commerce de toutes ces localités en souffre autant que le nôtre.

En réponse aux plaintes assez nombreuses que légitimés, dont M. Parker, notre maître de poste, s'était fait l'organe auprès du Département des Postes à Washington, le Directeur-général, M. Jewell, a adressé à ce dernier le télégramme suivant qui nous a été obligeamment communiqué par M. J. J. Maguire, l'assistant maître de poste:

Washington, 9 juillet 1875.

A M. J. M. Parker, Nile-Orléans:

La loi ne vous autorise à payer que cent quatre-vingt-dix piastres, aller et retour, ou quatre-vingt-dix piastres par voyage, pour trois malles par semaine entre la Nouvelle-Orléans et Vickburg.

Voyez-les paquebots de Vicksburg et demandez-leur de prendre les malles pour ce prix jusqu'à ce que l'on puisse faire quelque arrangement permanent par voie d'annonces ou autrement. Nous recevons des plaintes des localités situées sur le fleuve, mais la loi interdit au département de payer plus que le montant ci-dessus indiqué. De sorte que si les compagnies de paquebots refusent de prendre les malles, la responsabilité de l'interruption du service pèsera sur elles et non sur nous, et on le comprendra ainsi. Le Département fait tout ce qu'il peut, et vous êtes libre de publier cette dépêche si les compagnies refusent de prendre les malles.

MARSHALL JEWELL,
Directeur-général des Postes.

ARRESTATION DE L'ASSASSIN D'EMILE GERARD.—Une lettre de St-Jacques datée du 8 juillet nous informe que Jack Monny, l'assassin du malheureux Gerard, de Labadieville, a été arrêté par un député-shérif à la Vacherie, chez M. Osimé Falgoust, où il était arrivé le 7 à 3 heures après-midi et s'était fait engager pour bûcher du bois. Le député-shérif qui était arrivé trois heures après Monny, a fait cerner la cabane où celui-ci se trouvait, par ses hommes, et, après s'être fait viser son mandat d'arrestation par le juge de paix, il est revenu et a opéré l'arrestation à 8 au matin.

TROUBLES DANS LA PAROISSE D'EST-FELICIANA.—Jeudi dernier, le gouverneur Kellogg a reçu la dépêche suivante:

Clinton, Le., 7 juillet 1875.

A. W. P. Kellogg, gouverneur de la Louisiane:

Je suis hors d'état de préserver la paix et de protéger les existences et les propriétés. L'agitation est très grande entre les blancs et les gens de couleur. Il y a impossibilité d'exécuter les ordres des cours. Répondez immédiatement.

HENRY SMITH,
Shérif d'Est-Feliciana, La.

La réponse suivante a été faite à cette dépêche:

Nile-Orléans, 8 juillet 1875.

A Henry Smith, shérif, etc.:

Reçu votre dépêche. Ordonnez à tous les émeutiers et aux rassemblements illégaux de se disperser, si quelques personnes persistent à porter un défi aux lois, faites appel à tous les bons citoyens des deux races pour vous aider à maintenir l'ordre et à exécuter les lois. Si c'est nécessaire, appelez un *posse comitatus* de citoyens amis de la légalité et arrêtez tous les délinquants. Tenez-moi au courant.

W. P. KELLOGG.

JOS. B. HUBBARD.—C'est chez M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, qu'il faut aller si l'on veut se meubler à bon marché. Pour une somme relativement minime, il vous fournit des meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance, du fini et de la solidité.

AUX PROPRIÉTAIRES DU SIXIÈME WARD.—Nous appelons l'attention des propriétaires fonciers du sixième ward de la Nouvelle-Orléans sur l'avis inséré dans nos colonnes et qui les invite à se réunir, le lundi 12 courant, à 7 heures précises du soir, rue du Bayou No 203, pour prendre en considération plusieurs résolutions très importantes.

PROPRIÉTAIRES DU CINQUIÈME WARD.—Les propriétaires, membres de l'Union du 5me ward, sont invités à se rendre, ce soir, à 7 heures et demie, à une assemblée qui aura lieu au Café des Améliorations, au coin des rues Toulouse et Remparts.

LES SAUTERELLES EN ITALIE.—Une armée de sauterelles a envahi une grande étendue des campagnes véronaises, et spécialement les prairies artificielles de Villafranca.

En cinq jours, les paysans de la commune de Villafranca ont ramassé 4,780 kilogrammes de sauterelles.

Les sauterelles de Villafranca ont rencontré un ennemi terrible. Il s'agit d'immenses troupes d'oiseaux qui, paraît-il, ont été créées pour la destruction de ces insectes. On a vu ces oiseaux s'abattre sur les prairies artificielles infestées par les sauterelles. Hier, ils sont venus sur le château en si grande quantité que les murs paraissaient noirs.

Ces oiseaux appartiennent à l'espèce appelée "pasteur rosens"; ils habitent les pays chauds et spécialement ceux où abondent les sauterelles et autres insectes, c'est-à-dire l'Asie et l'Amérique. Ils voyagent par bandes nombreuses, comme les étourneaux.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La condamnation à mort de Newton.

La salle de la Cour criminelle supérieure était comble, hier matin, entre dix et onze heures, les journaux ayant annoncé que Newton, l'assassin du malheureux Justin Bourdonnay, devait comparaître pour entendre prononcer la sentence de mort par le juge Braughn.

Le condamné, conduit par un député du shérif, est entré quelques minutes avant onze heures, et tous les yeux se sont tournés de son côté.

Newton a soutenu avec assez de fermeté ce choc qu'éprouve tout homme qui sent peser sur lui les regards d'une foule qu'il sait lui être hostile.

Il nous a semblé qu'il était un peu pâle, et quoique son visage ne trahît aucune émotion, il avait quelque chose de hagard dans la physionomie qui indiquait la souffrance et l'anxiété.

Cet homme a dû souffrir beaucoup pendant son emprisonnement, car il est d'une nature nerveuse et impressionnable.

L'assassin à tempérament phlegmatique, qui tue par intérêt, froidement et méthodiquement même, si nous pouvons nous exprimer ainsi, peut seul dormir après la perpétration du crime, de ce sommeil que l'on dit n'appartenir qu'à l'innocence.

L'assassin qui a des nerfs ne peut avoir de repos; le terrible souvenir de son crime le tourmente sans relâche; il est poursuivi, harcelé par une image qui se présente à chaque instant devant ses yeux, qu'il les tienne fermés ou qu'il les ouvre.

Presque tous nos lecteurs ont entendu au moins une fois dans leur vie prononcer un arrêt de mort.

C'est un moment solennel, non seulement pour celui que la sentence frappe, mais pour tous les assistants, pour les avocats et pour le magistrat lui-même.

La loi criminelle adoptée aux Etats-Unis, qui est la loi anglaise avec quelques variations, augmente encore cette solennité, en indiquant le genre du supplice.

Aussi, c'est au milieu d'un silence parfait que le juge Braughn s'est levé pour lire la sentence.

Après avoir demandé au condamné s'il n'avait rien à dire pour sa justification en dehors de tout ce qui avait été dit pendant le procès et celui-ci ayant répondu négativement d'un signe de tête, le magistrat s'est exprimé ainsi:

"Alexander Newton, vous avez été trouvé coupable, par un juri compétent, du crime de meurtre au premier degré. Un appel a été interjeté par vos avocats pour réclamer une suspension de la mise à exécution de l'arrêt, jusqu'à ce que certaines *exceptions* faites par eux puissent être soumises à la Cour Suprême de l'Etat, qui ne siégera à la Nouvelle-Orléans que dans les premiers jours du mois de novembre.

Mon devoir, en attendant, est de vous donner lecture de la sentence.

Alexander Newton, pour crime de meurtre au premier degré la loi vous condamne à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive."

Le condamné a écouté la tête basse, mais avec calme. En sortant de la salle, toujours accompagné du député shérif, il a continué à garder les yeux baissés.

Newton a encore plusieurs mois à passer en prison avant la session de novembre de la Cour Suprême.

Il espère, dit-on, si une nouvelle audition de cause lui est refusée, obtenir sa grâce du gouverneur *de facto*, ou au moins une commutation de la peine.

Un mot à la police.

Jeudi soir, vers huit heures et quart, un de nos jeunes employés s'en retournant chez lui, a été insulté et assailli au coin des rues Tremé et Ursulines par une douzaine de jeunes nègres de douze à quinze ans qui ont l'habitude de s'y réunir. Ayant voulu répondre aux grossières injures qui lui étaient adressées et s'étant mis en état de défense, les jeunes vauriens lui ont jeté de la boue sur les vêtements et lui ont lancé deux pierres dont l'une l'a atteint dans le dos et l'autre à la jambe.

Nous appelons sur ce fait l'attention du capitaine de la police du Deuxième District et celle du watchman dans le ressort duquel est compris l'angle des rues Tremé et Ursulines.

Un crime abominable.

Le dossier de la Première Cour de District, juge Abell, est assez pauvre en ce moment. Les reporters ne font plus que de rares apparitions dans la salle de justice; le greffier, ses assistants, l'huissier, le portier et bref tous les employés et attachés n'ayant à peu près rien à faire par ces temps de canicule dorment le plus souvent, bercés par la musique monotone du moustique qui leur chante aux oreilles.

Un de nos reporters prétend même que son Honneur, pour ne pas se laisser aller au sommeil comme son entourage, ne dédaigne pas de faire des cocottes en papier et de fabriquer des petits chariots également en papier pour y atteler des mouches.

Le désœuvrement donne souvent du génie!

Hier pourtant, il y avait évènement à la Première Cour de District. Un grand criminel était conduit devant le juge Abell, et greffier, huissier, etc., se réveillaient pour remplir leurs graves fonctions.

Il s'agissait d'un homme—si on peut lui donner ce nom—qui était accusé d'avoir mangé un "estomac mulâtre," volé à une vieille négresse, et pour ce crime sans circonstance atténuante chacun s'attendait à ce que le coupable fût condamné à être au moins empalé.

Comme tout le monde ne sait pas ce que c'est qu'un "estomac mulâtre," et qu'on pourrait soupçonner Jim Johnson, c'est le nom du criminel, d'être un anthropophage, nous allons expliquer la chose en quelques mots:

"L'estomac mulâtre" ainsi nommé à cause de sa couleur jaune, est le pain d'épice américain, un gâteau composé de farine, naturellement, et puis d'un peu de mélasse et d'un jaune d'œuf.

Ce gâteau est passablement lourd et indigeste; mais nous nous souvenons cependant qu'il fût un temps où nous en mangions avec délice, sans éprouver le moindre remords.

Jim Johnson était donc accusé d'avoir *détourné* un "estomac mulâtre" et qui pis est, de l'avoir mangé.

Ceux de nos lecteurs qui ont lu l'œuvre de Victor Hugo, "Les Misérables", se souviennent de Jean Voljean, condamné au bagne pour avoir volé un pain.

Il est clair qu'au point de vue de la morale et des principes le vol consiste dans l'acte de prendre le bien d'autrui. On est donc tout aussi coupable de s'approprier illégalement un œuf qu'on le serait de s'approprier un bœuf.

Le juge Abell, cependant, a été clément pour le mangeur "d'estomac mulâtre". Il n'a pas voulu, sans doute que Jim Johnson eût l'occasion de s'illustrer comme Jean Voljean, et prenant en considération que celui-ci, (Jim Johnson) avait passé déjà dix jours à la prison de paroisse, il s'est contenté de lui faire un sermon d'une heure, et l'a mis en liberté en lui donnant à entendre qu'en cas de récidive, il pourrait lui en cuire.

Epis de maïs phénoménal.

On nous a montré hier un épis de maïs qui est un véritable phénomène de la nature.

L'épi représente parfaitement l'avant-bras d'un homme et une main, dont les cinq doigts sont très nettement dessinés, qui tient une boule.

On nous dit que sur le même pied, dans un champ près de Gentilly, il y avait deux épis semblables, l'un représentant la main gauche et l'autre la main droite.

Avis aux passants.

L'encoignure Canal et St-Charles, du côté de l'ancien "Crescent Hall," que l'on rebatit en ce moment, est un endroit fort dangereux pour les passants.

Il y a des ouvriers qui travaillent sur le toit de l'édifice et qui ne manquent jamais de laisser tomber une demi douzaine de brique par jour.

Hier, vers une heure de l'après-midi, c'est une corniche qui a dégringolé, blessant légèrement un passant.

Henry Miller vainqueur.

C'est Henry Miller qui est sorti vainqueur, ayant hier soir dans la partie de billard avec Henry Rhines.

Ce dernier s'est laissé distancer complètement, et pourtant, son jeu est certainement plus brillant que celui de Miller, qui joue très serré, comme on dit, mais il paraît que l'homme de Chicago manque de précision.

Il y aura bientôt une partie entre Maggioli et Rhines.

La guerre aux chiens.

C'est hier qu'on a commencé à distribuer des saucisses empoisonnées à l'intention des chiens errants.

On n'a pas rapporté encore le nombre des victimes.

TEMPERATURE.—9 juillet 1875.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	77	25
12 M.	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	85	29

Trois choses précieuses qu'on peut avoir.—Un bon appetit, une digestion vigoureuse et un sommeil tranquille sont les trois avantages qui en assurent beaucoup d'autres, et qu'on peut obtenir par l'usage quotidien des Hostetter's Stomach Bitters. L'estomac, fortifié par ce tonique, dispose avec promptitude des aliments qu'il reçoit et bientôt après il en demande davantage; et la cervelle, affranchie de toute peine et de toute langueur par ce cordial salutaire, anodin et stimulant, jouit à l'heure du repos de cette plaisible tranquille et sans rêve pour laquelle nul autre bienfait de la Providence ne peut faire compensation. En outre de ces trois désirables résultats, le physique entier est fortifié contre les attaques de la maladie par cet agent, vivificateur et protecteur qui, à tout prendre, est le plus désirable comme il est sans aucun doute le remède le plus populaire qui existe.

SOUSCRIPTION

Pour les Inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le Trésorier.

(Suite. Voir l'Abeille d'hier.)

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1875.

Liste No 40.—M. J. Ségassie.

MM. J. Ségassie	$ 25 00
Biscontiau frères	5 00
J. M.	5 00
B. Saloy	25 00
Vve B. Riehl & Co.	10 00
Thos. Limme	5 00
Benoît Dufau	2 00
Gabriel Dubas	2 00
P. N. Canton	5 00
Total	$ 84 00

Liste No 24.—M. Pierre Gendre.

MM. A. Combouzon	$ 10 00
Pierre Gendre	10 00
B. Dabat	10 00
Th. Laguens	1 00
M. Bégué	5 00
Jean Sabaté	5 00
Jean Seron	1 00
Cheri Vernenil	5 00
Louis Roquevert	2 00
Pierre Devèze	50
Jean Larrieu	1 00
Joseph Rivière	1 00
Louis Labarre	2 00
Bertrand Laguens	1 00
C. Halmann	1 00
Joseph Barère	2 00
Leon Bedon	2 50
A. Maumus	50
Etienne Poques	50
Lataple Damion	50
Bernard Gourgues	1 00
A. Negrié	1 00
Jean Tuhell	3 00
Dque Berthus	50
Leon V gues	2 00
Alfred Antignac	1 00
Ant. Kerch	1 00
Jean Marie Maumus	1 00
H. anonyme	25
Total	$71 75

Liste No 29.—M. B. Antoni.

MM. B. Antoni	5 00
Ch. Locarpentier	1 00
Bernard Ditté (or)	2 00
Jules Blov	50
François Moreau	1 00
Charles Berard (Louisa)	50
Jos Broggi	1 00
Jos T. Arantes	1 00
Marcus Trascovich	1 00
Tod Jonlis	1 00
Auguste Casseux	1 00
Joseph Bonnacarrere	1 00
Tabarés Nicolas	50
M. Honoré Laguens	1 00
Dominique Palmeri	1 00
K. Livran	1 00
P. M.	2 00
P. Casse	2 00
J. Bulot	1 00
Pierre Baus	1 00
France Berres	5 00
Baptiste Aubian	2 00
J. P. Duprat	1 00
Germain Fourcade	5 00
B. Tiblier	2 00
Caroline Aubry	1 00
D. Henquinet	1 00
J. B. Rosed	1 00
Paul Estevant	1 00
P. Duma	1 00
Pierre François	1 00
Joseph Dominingues	5 00
G. Fitzen	1 00
S. Bugna	1 00
Jacob Wooth	1 00
Auguste Lafaxe	2 00
Dulbon Jean	2 00
Cash	1 00
Heidenrieck	50
A. Schreiner	2 50
A. Rambola	2 00
A. Fa'j	1 00
Cash	25
Total	$ 61 50

Liste No 26.—M. Louis Grégoire.

MM. Louis Grégoire	$1 00
Mlle Françine Montlezun	50
Germain Darrousse	25
Basile Barthe	25
H. Watkins	25
B'te Dabfou	25
Dque Devrisse	50
D. Sabatié	25
Martin Launes	1 00
J. M. Dilan	25
S. Tujague	50
G. Fortesse ut	25
J. M. Abadie	50
Jean Estrade	25
Jean Sabathée	25
Mme G. Legrand	25
Louis Camgrand	25
Pierre Launce	25
Paul de Fréchon	25
J. M. Carreau	25
Elza Dufréchon	25
François Dufréchon	25
Madame Dufréchon	25
Basile Dabat	1 00
Berna d Tujague	25
Mme P. d'Tujague	25
H. X., Alsacien	25
Leon Lavedan	5 00
Peter Jaureguiberry	1 00
Bernardine Bettis	25
Joseph Laguens	25
P. Deffors	25
P. Lacaz	25
M. Deshantran	25
Michel Vouzelle	25
Jean Duchesne	25
Amélée Gamgrand, fils	25
Madame Marsant	25
Marsant fils	25
J. Rault	25
Henry Marsant	25
Julien Marsant	25
Un Indien	25
Jean Douneys	25
Mme Douneys	25
Jean Berthin	25
Total	$25 70

Liste No 46.—F. Macon. Membre.

P. Macon & Co	$ 15 00
C. Jaubert & Co	10 00
V. Ferran ou	2 50
A. Meunier	5 00
Nevrey & Potion	4 00
Hoffman Marks & Co	10 00
Auguste Ferrandon	2 50
P. Guaydan	2 00
C. Albrecht	1 00
Mos. Loeb & Co	5 00
S. Alexander	5 00
P. Andrieu	5 00
J. Boutemps	1 00
Pascal Hau	2 00
J. Brunet	1 00
J. F. Abadie	1 00
Joseph Esquerre	1 00
M. Ciuseau	1 00
Thomas Kenan	1 00
J. B. Verges	1 00
Charles Munio	1 00
J. Geiger	1 00
Mlle Crisavie Coutolen	50
J. F. Brunet	50
Total	$ 77 50

Liste No. 27.—M. Joseph Bayle.

MM. P. Fourchy	$ 25 00
A. Chiapella	25 00
J. W. C.	5 00
J. Tuyes	15 00
J. W. Hinks	10 00
F. Marquese & Co	25 00
Bienville Oil Works Co	25 00
J. Aldigé	10 00
A. Benjamin	10 00
J. L. Tissot	25 00
G. P. Aldigé	10 00
A. Per and	10 00
H. Labasse	10 00
H. Clostermann	10 00
Jos. Bayle	10 00
Total	$ 214 00

Liste No 56.—M. A. Dudoussat.

MM. M. Jean Lacourrège	$1 00
J. B.	1 00
A. Dudoussat	1 00
E. N.	1 00
Etienne Mollo	3 00
E. Raymond	5 00
S. Bodgot	1 00
Fco. Ricca	10 00
A. Pitot père	10 00
T. Bonnot	2 00
Total	$28 00

Liste No. 52.—Mr. Vergnole.

MM. Vergnole	$ 25 00
A. Carrière & Co	10 00
U. Marinoni	25 00
Ch. L. Laurent	10 00
A. S. Hickmann	5 00
Albert Girard	5 00
Rivet	5 00
Juvian & Ricard	5 00
H. Parlongue	2 00
B. Siblin	2 00
D. Vincenzo	15 00
J. Cadillon	5 00
J. Jeanneaud	5 00
Cash	1 00
D. Weil	1 00
Cash	5 00
E. Chrétien	5 00
J. Muller	5 00
J. Chaussy	10 00
C. Carité (de St. Jacques)	5 00
Cash	2 00
Un ami	2 00
Cash	1 00
Un compatriote	2 00
J. Vergnole	2 00
Anonyme	1 00
Un ami de la France	1 00
Total	$ 41 00

Liste No 23.—M. Jules Manaud.

MM. Jules Manaud	$ 10 00
Hte Cazes	5 00
Bernard Mayfle	1 00
Jean Daray	1 00
P. Predère	1 00
J. Danos	1 00
J. Lafon	2 00
Vital Dazet	1 00
E. Bragnet	50
C. & L.	5 00
Total	$27 50

Liste No. 57.—M. Joseph Chipot, à Alger.

André Burgan (Bordeaux)	$1 00
L. Munier, (Marseille)	5 00
Nicolas Armann (Alsace)	5 00
Joseph Burgundy (Alsace)	1 00
J. B. Marmouget (Alsace)	1 00
J. Manetta (Italie)	1 00
Chandeloupe (Paris)	1 00
J. B. Williams (Amérique)	1 00
Antonio Terrera (Basque)	1 00
M. Abuseal (Espagne)	5 00
Joseph Chipot (Lorraine)	5 00
Total	$27 00

Liste No 3.—M. Joseph Girod.

Joseph Girod	$ 10 00
Julien Michel	5 00
S. Durand	1 00
Jules Delmotte	5 00
C. L. Chapotel	2 00
Un ami	1 00
M. C. Doiseau	2 09
A. Hazard	50
C. Coquy	50
Mme Roy	1 00
Mordier	2 00
P. Giacion	10 00
Cash	1 00
Hébert & Leutrot	5 00
B. Dumestre	2 00
Trescazet	2 50
1er Versement	$ 46 50

Liste No 45.—Amédée Paris.

Amédée Paris	$ 2 00
P. Lasalle	2 00
A. H. Delmas	2 00
M. Mellinger	1 00
E. Brot	1 00
J. L. Pelé	2 00
M. Lablond	2 00
B. Heres	2 00
S. Mandot	5 00
F. Randon & famille	5 00
Un Breton 2 frs espèces	50
Sean Sonac	1 00
P. Provensal	1 00
J. P. S	1 00
A. Pottit	1 00
Louis Lods	1 00
Hippolyte Gayrand	3 00
André Bornot	1 00
A. V. Mailiot	1 00

Auguste Maumus	50
Jean Davezac	25
Jean Barrère	25
Jean Dargne	1 00
B. P. T.	25
Frank Ader	25
F. Duchein	75
M. Ballas	50
Noel Lacassin	50
Jacques Doubrère	50
Paul Bouche	50
Bouchoux	1 00
F. Silges	1 00
Total	$ 47 75

Liste No 4.—Edgar Larue.

L'Union Française	$50 00
Edgar Larue	25 00
H. Vlavant	10 00
A. D.	5 00
L. Grand	5 00
J. L.	5 00
L. J.	5 00
P. Poutz	5 00
Total	$110 00

Liste No 27.—Ed. Bonnecaze.

Ed. Bonnecaze	$ 5 00
Clément Bonnecaze	2 00
Alphonse do	2 00
Adolphe do	2 00
H. J. Lawler	1 00
J. B.	2 00
Lamazou	2 00
Fernandez	2 00
Ch. Aaron	5 00
P. Masseys	1 00
Un ami	2 00
Un compatriote	1 00
Cash	2 00
P. Desbons	1 00
Jos. St. Amand	50
Citoyen	25
N. Rivera	5 00
Jean Lousion-aun	1 00
Manuel Borolo	1 00
E. Boisset	1 00
Chs. Delasus	1 00
L. Ponydebat	1 00
Un ami	1 00
Pierre Pavia	2 00
Lucien La sorre	1 00
Jean Bur	1 00
	$ 47 50

Liste No. 32.—M. Pierre Casteres.

Pierre Cant ron et Paul Roussel	$ 5 00
Bernard Senat	5 00
E. P.	3 00
A. Macessier	1 00
Joseph Longe	5 00
Barrure Gandens	2 00
Thomas Krakowsky	5 00
Dedun & Rogues	5 00
Marcelin Miguel	1 00
Eug. Krost	1 00
Auguste Duclos	1 00
B. Chowrren	1 00
Joseph Gauchion	1 00
P. Morère	5 00
Gérome Hengas	1 00
J. Pujol	1 00
J. Estébiset	1 00
F. Couronteau	1 00
Jean Marie Bayle	1 00
Jean Marie Estrade	1 00
Jean Duchein	2 00
Alcide Duchein	2 00
A. Bonpinet	1 00
Jean Rait	1 00
Pierre Bouchon	1 00
J. B. Couret	5 00
A. Fernandez	2 00
Jean Lilou	1 00
Louis Bordes	1 00
Hypolite Deior	1 00
Joseph Deior	1 00
Joseph Bordes	5 00
François Cuprat	1 00
Pierre Pourl	2 00
Pierre Casalot	1 00
Charles Walch	50
T. Xavier Bleich	1 00
Jean Marie Longuefosse	1 00
Un Sedanais	1 00
Pierre Jacquet	1 00
Jean Jacquet	1 00
Jean Bordes	50
J. Borgerot	2 00
Auguste Fincemaille	1 00
Honoré Lasalle	50
A gu te Despeau	50
E. Jovin Harbe	50
Pierre Mazounave	50
J. P. Freich	50
Pierre Bengas	50
Pierre Lonné	50
Pierre Conte	50
Joseph Menvielle	50
Jean Roussel	50
Auguste Vitter	50
Souscription chez M. Jean Marie Saux, (Chênes Verts)	19 50
Auguste Pasales	1 00
Pierre Puissezur	50
Bernard Mellon	50
Sizandan	50
Jean Bellock	50
François Brunet	50
Mme Jean Justou	50
Pierre Barrère	50
Henry Lapeze	50
Pierre Dubos	50
H. Cambeilh	50
E. Martin	50
A. Malot	50
J. Lhote	50
Loubrie	50
D. Negrotto	50
J. B. Cambeilh	50
J. Donyrous	50
J. Dusestre	50
J. Lasserre	50
H. Lisier	50
J. Carière	50
F. Bordes	50
J. Barrel's	50
J. Montaus	50
J. Lacoste	50
O. Glardin	50
J. Pintal	50
P. Collet	50
J. Sabuqué	50
Total	$184 50

Liste No 53.—M. J. Sénac.

Senac & Larose	$ 20 00
M. Payro	1 00
Cash	1 00
E. Delisle & Co	5 00
Cash	1 00
Cash	1 00
A. Broussean	50
Cash	50
Cash	1 00
Cash	50
Edgar Edmonds	1 00
E. Molinié	1 00
Chas. Adoue	1 00
Rat & Barnett	1 00
N. H. Larose	1 00
Cash	1 00
B. Abadie	1 00
Ch. N. Caire	1 00
T. Sermelle	1 00
Pellot	1 00
C. Papini	50
N. Bouvier	1 00
J. B. Duplech	1 00
Cash	50
Jul Trisard	50
Paul Lantin	50
A. Ferrandan	50
Louis Fourcade	50
Mlle Marie B.	50
Navarrot Jean Marie	50
Cash	50
A. Baldwin & Co	5 00
Cash	1 00
Cash	1 00
Félix Lovicoute	1 00
F. Cazalé	1 00
M. Laurant	5 00
Victor Girardeu	1 00
Montant de la liste No. 53	$ 116 00

Liste No. 28.—M. J. Sénac.

L. E. Angaud	$ 5 00
Mme Loustannot	1 00
Montalivet	75
Vve Binet	1 00
L. Payasse	50
H. Chavigny	50
D. Kahenstern	1 00
B. Debat	50
Lew	2 00
Arthur Durieu	1 00
Xavier Layrusson	1 00
Eug. Maitre	50
Auguste O'Connel	50
Mme Périlliat	50
G. Prata	1 00
R. M. Davis	1 00
Eug. Dunté	1 00
Eug. Roger & Co	1 00
B. Huft	3 00
A. P. Montinu	1 00
M. W. Méconfon	1 00
Mlle Perrillat	50
Total des listes No 28 et 53, M. J. Sénac	$ 144 25

Liste No 39.—M. J. Descn.

J. Descn	$ 20 00
T. Ducos	5 00
J. Béré	2 00
J. Lauveryat	5 00
Michel Toutan	5 00
J. H. & Co.	2 00
Joe Christer	1 00
Léon Médal	5 00
Manadé & Lapassagne	25 00
J. P. Sarrazin	10 00
T. Duffour	2 00
Cash	1 00
Eug. Tourné	1 00
A. Ricau	5 00
E. Albert	5 00
A. Hoffman	2 50
E. D.	10 00
Cash	1 00
J. Vignes	5 00
L. McCarthy	10 00
J. Mandin	5 00
E. Lassarré	2 00
H.	5 00
A.	5 00
Paul Lanleigt	5 00
Chantiers	5 00
F. Haehnel	5 00
J. Daniel	1 00
A. L.	1 00
A. B.	1 00
N. B.	50
M. Q.	50
F. Randon	1 00
Guillot	1 00
Duffard	1 00
Cash	1 00
J. E. M.	1 00
M. M.	1 00
H. St. Pasteur	1 00
J. T.	1 00
J. Arteigt	1 00
J. F. Laborde	1 00
A. C.	1 00
Victor Privat	5 00
P. Mancelle, fils Kulot	1 00
Cash	1 00
S. Hermann	1 00
Total	$129 75

Récapitulation.

Listes encaissées au 8 juillet	1,013 25
Liste No 40	84 00
Liste No 24	71 75
Liste No 29	61 50
Liste No 26	25 75
Liste No 46	77 50
Liste No 27	214 00
Liste No 56	28 00
Liste No 59	140 00
Liste No 23	27 50
Liste No 57	27 00
Liste No 3	46 50
Liste No 45	47 75
Liste No 4	110 00
Liste No 72	47 50
Liste No 32	184 50
Listes Nos 28 et 53	144 25
Liste No 39	209 75
Total au 9 juillet	2,562 45

ASSESSEMENT Nos. 199, 200 et 201.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de W. P. Harper, Davis Moores et D. C. Byerly. Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association" de la Louisiane, rue du Camp 19.

Perdu

HIER, vendredi, dans la rue de la Douane ou de la Vieille-Levée, un PORTEMONNAIE en maroquin rouge contenant des papiers qui n'ont de valeur que pour le propriétaire. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter au bureau de l'Abeille. 10 juil—3t.

Décédé, hier après midi, à quatre heures, vingt minutes, PHILEMON BOUTTE à l'âge de cinquante-cinq ans. Les amis et connaissances des familles Boutté, Delpit et de Gruy sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de sa sœur, Mme Vve Delpit, rue St-Antoine, No 148.

Les journaux des paroisses St-Charles et Nile-Ibérie sont priés de reproduire.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée mardi prochain, à six heures et demie du matin, à l'église Ste-Anne, pour le repos de l'âme de feu JULES DEJAN. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—No. 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1875.—Avis est donné aux membres de la Société de la mort de W. P. Harper, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 3 décembre 1874; de la mort de David Moores, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1874; de la mort de D. C. Byerly, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 26 décembre 1874. Ils sont requis, sans autre avis, de venir payer, aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, $1 25 sur chacun de ces décès, d'ici au 11 août 1875, à 4 heures P. M.

R. W. YOUNG, Secrétaire.
5 juillet—tu 11

Società di Mutua Beneficenza Italiana.—Sono invitati i membri della sud. Società, ad assistere Domenica 11, corrente, alle ore 11 A. M. alla riunione generale a norma dello Statuto, alla sala strada Chartres, angolo St Luigi.

Per ordine del Presidente. Il Secretario, E. TROIS.
9 juil—2t

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

SÉANCE RÉGULIERE LUNDI, 12 juillet 1875, à huit heures P. M., au nouveau local Coliseum Hall, No 51 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président, A. L. TISSOT.
FRANK LEEFE, Secrétaire. 10 juil—2t

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la rue St. Charles.—Coin Carondelet et Huitième.—Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1875.—A une réunion du conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende de 3 p. 0/0 (trois pour cent) a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 20 juillet 1875.

V. RIVIÈRE, Secrétaire.
10 juil, 11, 18, 20

Union des propriétaires du 5me ward.—Les membres de cette Association et les propriétaires fonciers du 5me ward, sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu aujourd'hui, samedi, au café des Améliorations, encoignure Toulouse et Remparts, à 7 1/2 heures P. M.

Par ordre du Président, A. C. LANDRY, Secrétaire. GEORGE MERZ. 10 juil—

Union des Propriétaires du 6me ward.—Messieurs les membres de cette union sont priés de vouloir bien se réunir LUNDI, le 12 courant, à 7 heures précises du soir, à la salle de l'Association Chef. able Portugaise, au No. 203, rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé, pour prendre en considération et voter sur plusieurs résolutions très importantes.

Par ordre du Président, CHAS. LAFITTE.
F. LEBESQUE, Secrétaire. 10 juillet—2t

Société de Bienfaisance et de Protection des Musiciens.

TROISIÈME FESTIVAL ANNUEL.

Grande fête d'été,

Au Jardin Magnolia,

Samedi soir, 17 juillet 1875.

Grand concert exécuté par 60 musiciens, sous la direction du

Prof. JOHN ECKERT.

Le concert commencera à sept heures.

Grand bal à dix heures. L'orchestre sera composé de 30 musiciens.

Grande illumination et feu d'artifice.

Entrée, 50 cents—Gratis pour les enfants.

10 juil—

Grande Soirée de famille.

UNE grande soirée de famille sera donnée le DIMANCHE, 11 juillet, chez Dominique Boureau, à l'encoignure des rues Tiaco et Levée. Nous invitons les amis et connaissances de bien vouloir y assister.

Ouverture à 7 heures précises. Entrée gratis.

10 juillet—2t

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1875.

JE recevrai, à la Mairie, jusqu'au LUNDI, 2 août 1875, à midi, des propositions cachetées pour la construction de la maison d'écoles McDonogh No 9 dans le sixième District, conformément à la résolution No 3151, S. A., au plan et au cahier des charges déposés à mon bureau.

Le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité est expressément réservé. Le payement se fera en monnaie courante des Etats-Unis sur le fonds prévu dit "Mc Donogh School Fund." Il sera exigé une caution pour la fidèle exécution du contrat.

(Signé) CHAS. J. LEEDS, Maire.
10 juil—5t

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Brulé de toutes dimensions, de $ à 14 piastres par mille pieds. Bois Blanchi de $12 50 à $20 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY,
2 8 rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
10 juil—1m

AVIS.—M'étant adressé à la Sixième Cour de District pour une dissolution de la société BOSTICK & COHEN, je nie et défie, par le présent, les personnes qui doivent à cette société, de n'effectuer aucun payement pour le moment.

E. H. BOSTICK.
Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1875. 9 juil—3t

EN DEBARQUEMENT du navire "Ste. GENEVIEVE," venant de Bordeaux.

200 Barriques Vin rouge, Paul Clermont St-Macaire.
25 Demi-barriques Vin rouge, Paul Clermont St-Macaire.
25 Barriques Vin rouge, Paul Clermont, Cantenac Médoc.
10 Demi-barriques Vin rouge, Paul Clermont, Cantenac Médoc.

A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson, Seul agent à la Nile-Orléans.
9 juil—5f

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiomanie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PR. FESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7 juil—1m

Metropolitan Loan and Savings Bank,

Au No 14 de la rue du Camp.

CETTE banque prête sur diamants, montres, bijoux et argenterie, à un intérêt de 4 pour cent par mois; elle fait des prêts sur marchandises en entrepôt, à 2 pour cent par mois.

T. D. VAN HORN, Caissier.
6 juil—1 mois.

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

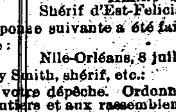

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs—une maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises, augments avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte d' graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins, la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'ivrognerie.

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes, drogue qui affaiblit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de Syricum et des pilules toniques un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens,
Agents pour la vente en gros:
E. MONTEUSE & CO. Nouvelle-Orléans, La.
COLLINS BROS., St Louis, Mo.
JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass. 5 juil—1 an

Etat de la Louisiane, Bureaux de l'enregistrement des votants de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1875.—Avis.—Les personnes qui auraient connaissance d'omissions ou d'irrégularités quelconques de la part des surveillants assistants ou de leurs commis, dans le recensement, sont priées d'en informer l'enregistreur des votants afin que les erreurs puissent être rectifiées avant la compilation.

Les personnes à qui l'on aurait laissé des blancs qui n'ont pas été réclamés voudront bien les envoyer au soussigné, par la poste ou autrement.

WILLIAM WRIGHT,
Enregistreur des votants de l'Etat.
6 juil—1sem.

U. MARINONI,

59 VIEILLE-LEVÉE.

EN débarquement des navires DOMENICO LANATA, de Gènes et ENEA, de Marseille.

1000 caisses MACARONI, VERMICELLE et PATES ASSORTIES.
250 caisses Vermouth italien MARTINI SOLA.
750 paniers Huile d'Olive PLAGNIOL de JAMES
250 do do de A. PUGET.
1000 caisses Vermouth NOILLY PRAT.
50 Bques Vin de Bandol, SUQUET.
150 quarts et huitièmes PORTO, B. REIG.
100 quarts SHERRY, F. VALLETTE.
200 caisses SAVON de CASTILLE.
10 caisses Eau de fleurs d'oranges.
10 Estagnons
50 balles bouchons pointus réguliers.

A vendre par U. MARINONI, 59 Vieille-Levée.
4 juil—6f.

Confiserie.

M. J. JANE annonce à ses amis et au public en général, qu'il fera l'ouverture de sa nouvelle CONFISERIE, le SAMEDI 3 juillet, au No 164 rue du Canal, vis-à-vis l'église du Christ, et sollicite le même patronage qui a été accordé à son établissement précédemment situé à l'encoignure Remparts et Canal.

Ne pas oublier le No 164 rue du Canal.
27 juin—1m.

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.—A une réunion tenue ce jour, le Conseil de Direction a déclaré un dividende semestriel de quatre pour cent, payable le 5 du courant.

J. GARR, Caissier.
4 juil—6 f.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.—Nile-Orléans, 30 juin 1875.—Le 28 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 20 juillet.

P. McBRIDE, Secrétaire.
1er juil—10f

New Orleans Canal and Banking Company.—New Orleans 24th June 1875.—At a special meeting of the Board of Directors held this day a semi-annual Dividend of Four per cent was declared, payable to the stockholders on and after the first Monday of July next.

CH. JUMONVILLE, Cashier.
juin 29—15 f.

Banque du Canal de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 28 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un Dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.

CH. JUMONVILLE, Caissier.
29 juin—15 f.

Banque Nationale Mutuelle.—Nile-Orléans, 15 juin 1875.—AUJOURD'HUI, à une séance régulière des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de convoquer une assemblée des actionnaires de cette banque à l'effet de considérer s'il convient d'en réduire le capital.

L'assemblée aura lieu au local de la Banque, No. 105 de la rue du Canal, le LUNDI, 19 juillet, à midi. JOSEPH MITCHEL, Caissier.
16 juin—5 sem.

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.

PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27 juin—3m.

Graines d'Oiseaux.

REÇU et à vendre par JOSEPH BARBA, 255 Vieille-Levée.—20 sacs "Canary Seed."
2 juil—5f.

Restaurants, Hôtels, &c.

M. JEAN MAILLHO,

Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons.

PRÉVIENT ses amis, de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No. 135 de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre, ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. 3 juil—3m.

Grand' Ile.

PENSION PRIVÉE.

L'ouverture de l'hôtel de ce célèbre endroit de bains a eu lieu le 17 juin 1875. Le bateau à vapeur, "Kate Dickson," fit marcher, fait un service régulier, deux fois par semaine, du Canal Harvey. Le prix du passage est de $2.50 pour l'aller et autant pour le retour; celui de la pension, est de $3 par jour, $15 par semaine et $50 par mois.

Pour plus de détails s'adresser à GEO. WILLOZ, Propriétaire.
22 juin—1m

HOTEL SHADY GROVE, à BILOXI, (Mississippi.)

MR. URBAIN RAMBAUD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son hôtel et qu'il est prêt à recevoir tous ceux qui voudront bien y venir passer la saison d'été. On trouvera chez lui tout le confort désirable. Ses prix seront des plus modérés. 28 mai—2m.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement, et qu'on y trouvera à des prix modérés, tout le confort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.
27 mai—3m.

OUVERTURE DU RESTAURANT et HOTEL De Joseph Pacteau,

le 1er mai 1875,

A EST-PASCAGOULA, MISS.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes clients que j'ouvrirai mon hôtel et restaurant, le 1er mai 1875, à Est-Pascagoula. On y trouvera en tout temps, apprêtés au goût français, les meilleures viandes, gibier de toutes sortes, poissons et légumes.

Heures des repas à déjeuner, de 8 à 10 heures; dîner, de 2 à 4 heures.

Prix de la pension, $15 par semaine, ou $2.50 par jour, avec logement.

Des voitures et des bateaux de plaisance seront toujours au service des pensionnaires.
2 avril—6m

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 135 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 9 janv—1an

Commercial Restaurant,

107... Rue de la Douane ...107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4 oct—1an

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 10 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la rate, de la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'hôtel est vaste, et, avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.

Les malades y trouveront tous les soins qu'exigent leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouvent UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons à bains sont imperméables à l'air et conviennent pour l'hiver aussi bien que pour l'été. La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Des bateaux partent de Mobile tous les MARDIS et SAMEDIS SOIRS et arrivent à Bladon le lendemain matin.

Pension, par semaine. Quinze piastres, par mois, cinquante piastres; enfants et domestiques de couleur, moitié prix. Les domestiques blancs, $10. MM. ISAACSON, SEIXAS & CO., aux Nos 43 et 60 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.

J. CONNER & CO., Propriétaires.
12 mai—3m

GEO. J. OLIVIER,

Magasin de Groceries pour familles,

Au coin des rues Dauphine et Hôpital,
6 juin—1m Nile-Orléans.

Propriétés à vendre et à louer

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17.50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré.

S. W. Boards à $13.00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.
11 juin—1an DMarJ

Boulangerie.

A LOUER.—Une boulangerie en parfait état, bien achalandée, située dans le quartier américain.

S'adresser à J. B. CAMORS & Co.
1er fl...—1 mois. 51 rue Tchoupitoulas.

YOUR PRINTING AT THE EUREKA OFFICE NATCHEZ STREET

Avis.

Geo. BISCHOF

ANNONCE au public qu'il a transféré son MAGASIN DE MEUBLES, de l'angle des rues Royale et Ursulines,

Au No 77 de la rue des Ursulines entre les rues Royale et Bourbon.

Où il offre des meubles aux plus bas prix. Il remplit promptement les ordres qu'il reçoit de la campagne.

EMBALLAGE ET LIVRAISON GRATUITS.
23 mai—1m

Vor. MAIGNAN,

NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; du GENIEVRE LA CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions

No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.

Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.

F. HAEHNEL.
28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes, dans le dernier genre.

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas. Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.

29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.

A. SUAREZ FERNANDEZ,

informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ÉTAT.

Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend des cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.

21 mars—6m1m3

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour la TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,

58 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Lager de la Nouvelle-Orléans, CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.

ANNONCE aux propriétaires de saloons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite avec ce qui existe de meilleur en ce genre qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 1 juin—6m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 JUILLET.—CLASSE No 162.

23	63	70	46	28	4	7	15	14	75	72

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie, No ... , nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 9 juillet 1875.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

CUNDURANGO BITTERS De Mc Guire,

Le grand régulateur,

M. B. MORRISSON & CO., Agents, Au coin des rues Magazine et Canal.
27 juin—3m D Mar J

Envoyés Gratis,

Pendant une année, toutes les semaines,

DES rapports financiers, contenant le prix des actions au STOCK EXCHANGE de New York et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000, placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désireraient les recevoir sont invitées à s'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers,
12 Wall street, N. Y.
1er juil— en face du N. Y. Stock Exchange.

VOICI LE MOMENT!

VETEMENTS

à des prix encore réduits.

Le plus vaste stock d'articles frais et de modes les plus récentes offert aux chiffres réduits suivants,

CHEZ

LÉON GODCHAUX,

81 et 83 RUE DU CANAL

ET

213 et 215 rue de la Vieille Levée,

en face du marché Français.

Habillements Casimir fantaisie pour hommes $5, $6, $7, $10 et $15.

Habillements Flanelle bleue pour hommes, $10 et $15.

Gilets de dessous blancs, Marseille, pour hommes $1 75, $2, $2 50, $3.

Pantalons docskin noir pour hommes, $5, $8, $9.

Pantalons Casimir fantaisie pour hommes, $3, $4, $5, $6 et $8.

Paletots et Gilets, (Diagonal) pour hommes, $15, $20, $25.

Dusters Toile pour hommes, $1 75 et au-dessus.

Ulsters Toile pour hommes, article nouveau $5, $6.

Habillements d'école pour jeunes gens âgés de 10 à 15 ans, $4, $4, $5, $6 et au-dessus.

Habillements matelots pour enfants $2 65, $3 50, $5.

Habillements pour enfants de 3 à 9 ans, $2 75, $3 50, $4 et au-dessus.

Six jolies chemises, devant toile, $7 50.

Six chemises, s'ouvrant par derrière, $9.

Chemises de dessous gaze pour hommes, 50 c. et au-dessus.

Demi-Chaussettes anglaises, $2 75, $3, $4 50 la douz.

Le plus vaste assortiment de cette ville, de chapeaux pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants, se composant de chapeaux de feutre et de paille des derniers genres, à 50 c. et au-dessus.

Les acheteurs trouveront de leur intérêt d'examiner cet assortiment vaste et bien choisi de marchandises avant de faire aucun achat ailleurs.

LEON GODCHAUX,

Nos 81 & 83 de la rue du Canal.

Nos 213 et 215 rue Vieille-Levée.

(en face du marché français.)

18 avril—3m

Le First "Central Diffusion Sugar Manufacturing Co."

DESIRE faire des contrats pour l'achat de CANNES A SUCRE à livrer au "LOUISA PLANTATION," sur le fleuve Mississippi, rive droite, à 18 milles au-dessus de la Nile-Orléans, ou à des points (à désigner) du fleuve ou de ses tributaires navigables, situés de manière à en faciliter le transport par des barges, par le chemin de fer de la Nile-Orléans et du Texas, de Morgan, et par le chemin de fer de la Nile-Orléans et de la Mobile.

Le tout sujet au cahier des charges déposé aux bureaux de la Compagnie, No 102 de la rue du Canal, où l'on recevra les propositions et donnera les renseignements.

A. T. JANIN, Secrétaire.
20 juin—

PHOTOGRAPHIES.

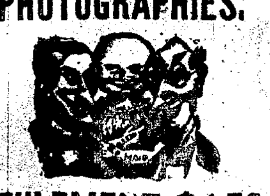

SEULEMENT $1 50,

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne le céda en rien à celui des autres établissements.

23 mai—1an

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence: 28 rue des Magasins encoignure Poydras. 28 avril

Taxes et Licences.

LE soussigné paie les TAXES et les LICENCES aux conditions les plus avantageuses.

E. H. LEVY, Courtier,
27 juin—1m Au No 12 de la rue Gravier.

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui SEUL, à le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent,
5 mai—6m. Au No 112 de la rue Gravier.

Taxes et Licenses.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il a transféré son bureau de courtage du No 38 au No 82 Passage de la Bourse où il sera heureux de les revoir.

Il s'occupe comme par le passé, du paiement des Taxes et des Licenses de ville et d'Etat, ainsi que de toute autre affaire ayant trait au courtage.

A. LEBESQUE,
20 juin—1m 82 Passage de la Bourse.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nile-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous, le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nile-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 57 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Petera.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 55 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1 juin— J. C. POTTS, Secrétaire.

Lager Beer de Cincinnati.

LE soussigné a établi un dépôt de CINCINNATI LAGER BEER ET ALE, qu'il recevra régulièrement à l'avenir.

Il vendra sa bière en barils et demi-barils, kegs de huit gallons, BOUTEILLES, DEMI-BOUTEILLES, pour l'usage des familles.

Il délivrera sa marchandise sans charge extra dans les limites de la ville.

Les ordres laissés au dépôt, 85 rue Bourbon, J. B. Solari, 57 rue du Camp, E. C. Villere, 15 rue Carondelet, Boite de Poste, 1796, seront promptement exécutés.

J. P. TREMOULET,
22 juin—1m 33 rue Bourbon.

Guérison de la Consomption.

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
Dr. T. F. BURT,
20 fév—6m 69 William Street, New York.

JOS. DAVID,

127 Vieille Levée ou Decatur,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, et., etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

21 fév—1an.